

N ^o des pièces de dépenses.	DATES des opérations.	DÉTAIL DES OPÉRATIONS.	Avances reçues du Trésor.	Payements effectués sur ces avances.	Régularisation des paye- ments.
		<i>Report.</i> . . .	5,000 00	3,060 80	"
5	4 février.	Payé au S ^r A, pour fourniture de divers objets demandés par la direction d'artillerie. 52 25		52 25	
	4 d ^o .	Remis ce jour au Commissaire des fonds les certificats comptables ci-après, suivant bordereau par lui acquitté : N ^o 1. Ex. 1863. Service local, chap. 1 ^{er} , art. 1 ^{er} , section 5. . . 2,667 50 N ^o 2. Ex. 1864. Service local, sect. 2, chap. 1 ^{er} , art. 4, sect. 3. 4 85 N ^o 3. Ex. 1864. Service marine, chap. XI, art. 1 ^{er} . 24 23 N ^o 4. Ex. 1864. Service colonial, chap. 22, art. 2. 364 20		3,113 05	
				5,060 80	3,060 80
				52 25	
6	7 d ^o .	Payé à divers fonctionnaires indigènes pour leur solde de janvier 1864. 1,840 00		1,840 00	
	20 d ^o .	Remis au Trésorier-payeur les mandats de régularisation ci-après, savoir : N ^o 257. Service local, Ex. 1863, chap. 1 ^{er} , art. 1 ^{er} , section 5. . . 2,667 50 N ^o 40. Service local, Ex. 1864, sect. 2, chap. 4, art. 4, section 5. 4 85			
			2,672 55		2,672 55
7	26 d ^o .	Payé à deux indiens pour avoir conduit en rade le brigadier des douanes. 4 85	2,327 65	4 85	388 45
		Arrêté le présent livre-journal en recette à la somme de deux mille trois cent vingt-sept francs soixante-cinq centimes. 2,327 65 En dépense à celle de deux mille deux cent quatre-vingt-cinq francs cinquante-cinq centimes. 2,285 55	2,327 65	1,897 40	588 45
		D'où il ressort un solde débiteur de. 42 40		2,285 55	
		égal au numéraire que le Comptable nous a présenté. Papeete, le 4 ^{er} mars 1864. Le Commissaire des fonds, Vu L'Ordonnateur,			